

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chères et Chers Collègues,

Le rapporteur de la commission ayant été particulièrement exhaustif dans ses propos, je ne vais pas m'étendre sur les éléments liés au message du Gouvernement. En revanche, il est essentiel aux yeux du groupe parlementaire socialiste d'indiquer sa position aussi bien sur la forme que sur le fond.

Tout d'abord en préambule, nous tenons ici à saluer le travail des différents acteurs du secteur de la santé qui se sont engagés sans compter durant la période sanitaire compliquée que nous connaissons. Nous estimons en particulier à sa juste mesure l'engagement sans faille du personnel des différentes institutions de santé et rappelons ici que ce personnel est toujours dans l'attente de la concrétisation du postulat accepté par notre hémicycle en fin d'année dernière afin de reconnaître concrètement son engagement. Cet engagement fût particulièrement fort lors de l'année 2020 pour laquelle nous sommes appelés à apporter un soutien à différents acteurs de la santé.

Mais venons-en au message à proprement parlé. Sur la forme tout d'abord, nous avons été quelque peu surpris du peu de détail contenu dans le message pour un crédit de cette importance. Un peu plus de 2 pages pour 12 millions, on doit se rapprocher du record absolu en ce qui concerne le ratio « million par page ». Cela ne serait pas dérangeant si les explications contenues permettaient de comprendre le détail de ce crédit. Si des informations détaillées et des réponses nous ont été apportées dans le cadre de la commission de gestion et des finances, nous regrettons que l'ensemble du Parlement, respectivement la population ne puissent avoir plus de détails au travers le message du Gouvernement.

En outre, nous nous interrogeons sur le principe de crédit cadre utilisé ici comme ce fût le cas pour le soutien à l'économie. Soutenir spécifiquement des acteurs de la santé, nous y sommes favorables. Accorder un crédit parce que libellé « covid », cela nous questionne un peu plus.

Mais nous n'allons pas nous attarder beaucoup plus sur la forme et pouvons donc passer au fond. Comme déjà indiqué précédemment, nous saluons les efforts des différentes institutions depuis le début de la pandémie. Néanmoins, nous constatons que si tout le monde a fait des efforts durant cette période, tout le monde ne connaît pas les mêmes conséquences notamment financières. A ce titre, nous nous réjouissons qu'à ce stade, les institutions qui connaissent des difficultés importantes puissent être soutenues au travers un montant de 9 millions et non pas de 12 comme initialement prévu par le Gouvernement jurassien.

Notre position peut paraître étonnante et elle n'a pas manqué d'étonner certains membres de la commission de gestion et des finances. Elle est néanmoins limpide. Des moyens doivent être alloués mais uniquement à celles et ceux qui, à ce stade, en ont besoin. Si par la suite d'autres besoins se font sentir, il conviendra de faire une nouvelle démarche similaire à celle d'aujourd'hui. Ainsi donc, il ne s'agit en rien d'une position dogmatique mais bien de répondre aux besoins et de ne pas distribuer de l'argent à des acteurs qui malgré le covid gagnent de l'argent. Chères et Chers collègues, depuis l'année dernière nous avons voté des crédits considérables. En grande partie justifiée. Mais n'oublions pas que les montants investis dans cette crise ne pourront l'être dans d'autres domaines par la suite, que ça soit dans l'environnement, la formation, le social ou dans les domaines chers à chaque groupe parlementaire. Je m'étonne ici du peu de réactions, de questions ou de remarques sur ces crédits conséquents qui nous sont soumis ces derniers temps par la même partie de l'hémicycle qui refuse toute réflexion sur le frein à l'endettement. Les montants votés ces derniers mois ajoutés aux baisses des rentrées fiscales constituent à n'en pas

douter un cocktail explosif que la majorité de cet hémicycle semble ignorer pour des raisons idéologiques quand bien même elle se réclame régulièrement d'un pragmatisme dont on a du mal à entrevoir l'existence depuis le début de cette législature.

Pour en revenir à nos moutons, on peut également souligner qu'en quelques heures de séances, le crédit qui nous est proposé est passé de 12 à 9 mios, soit plus que l'équivalent d'une annuité à la fonction publique sur laquelle nous passons pourtant régulièrement beaucoup de temps à débattre.

Le principal bénéficiaire de ce crédit est l'HJU auquel nous sommes toutes et tous, à l'instar des Jurassiennes et Jurassiens, attachés de même qu'à un service de santé de qualité et de proximité.

Le groupe socialiste soutiendra donc le texte soumis et salue le travail de la commission de gestion et des finances qui a permis d'obtenir un texte global qui nous paraît plus cohérent. Nous saluons en particulier la position de la CGF quant à notre proposition relative au respect des CCT, respectivement l'utilisation de ces références ainsi que le respect de l'égalité hommes-femmes. Un signal fort qui démontre que des conditions cadres sont nécessaires pour l'acceptation d'un crédit cadre.

Les représentants du groupe socialiste au sein de la commission de gestion et des finances ne manqueront pas de suivre l'utilisation de ce crédit et nous ne doutons pas que le Gouvernement saura l'utiliser avec le sérieux nécessaire à un tel montant.

Pour autant, si nous apportons quelques critiques sur le projet qui nous est soumis, cela ne remet en rien en question notre confiance envers le Gouvernement qui a su gérer comme il se doit la crise depuis plus d'une année. Nous invitons donc le Parlement à accepter ce crédit avec les quelques réserves exprimées.